

Services financiers Élément poursuit sa stratégie de croissance :

Création d'Élément Capital et nomination du vice-président directeur et de l'équipe de direction de cette nouvelle unité

Toronto, Canada – Le 30 janvier 2012 – Services financiers Élément (TSX:EFN), un des chefs de file dans le secteur du financement d'équipements au Canada, annonce la mise sur pied de Élément Capital, une nouvelle unité axée sur les opérations de financement et de crédit-bail d'équipement de grande valeur, notamment, des éléments d'actif reliés à l'énergie, des avions d'affaires et des hélicoptères, du matériel de transport ferroviaire et routier et de l'équipement d'exploitation minière et de grands travaux de construction.

M. Steven Hudson, président et chef de la direction de Services financiers Élément, est heureux d'annoncer la nomination de M. Tony Bergeron au poste de vice-président directeur de cette nouvelle unité. M. Bergeron sera basé à Montréal. Il sera appuyé par une équipe de spécialistes chevronnés de la vente et de la gestion des risques localisée à Montréal, Toronto et Calgary. Il relèvera de M. Bruce Smith, président et chef de l'exploitation de la société.

« La création d'Élément Capital constitue une étape essentielle de la stratégie de croissance de Services financiers Élément. Elle nous permettra de percer dans les secteurs de la location à long terme et des opérations de crédit-bail d'envergure », précise M. Hudson. « C'est avec fierté que nous accueillons une personne de la trempe et de la compétence de M. Bergeron chez Élément Capital, et nous sommes convaincus que ses qualités de leader et son expérience lui permettront de contribuer à la diversification accrue et à la croissance de notre société. »

« Les opérations de financement et crédit-bail de gros équipements permettront d'accélérer la croissance de notre société », ajoute M. Hudson. « Nous sommes convaincus qu'Élément Capital pourra augmenter ses revenus avec un minimum d'impact au bilan et générer un volume d'affaires de plus de 250 millions de dollars par année. »

M. Bergeron est reconnu comme un leader dans une grande diversité de secteurs, notamment ceux du transport aérien et routier, de la construction et de la fabrication ainsi que de l'énergie. Il compte plus de 20 années d'expérience dans le financement et le crédit-bail d'équipements dans les secteurs public et privé. Jusqu'à tout récemment, M. Bergeron était vice-président principal pour une des entreprises de financement et de crédit-bail les plus importantes au monde, où il dirigeait le groupe du financement d'avions d'affaires de l'entreprise.

Tony Bergeron sera entouré d'une équipe de professionnels hautement qualifiés et expérimentés, composée notamment de Christian De Broux, vice-président principal, gestion des risques. M. De Broux occupait le poste de directeur des services spécialisés en gestion et développement chez l'un des plus importants groupes financiers intégrés au Canada.

L'équipe de direction de Capital Élément comprend également Scott Benson, vice président principal, Marchés de capitaux, Maxim Nadeau, directeur, Gestion des risques, et de Frédéric Larue, vice-président régional, Ventes.

« Nous suivons fidèlement notre plan d'affaires et nous sommes bien positionnés pour répondre à la demande croissante de financement par crédit-bail en Amérique du Nord, » affirme M. Pierre Lortie, administrateur de Services financiers Élément. « Conformément à notre plan d'expansion, en août 2011 nous avons fait l'acquisition d'Alter Moneta, un joueur de premier plan sur le marché québécois. Nous avons ensuite augmenté notre capital de base avant de nous inscrire à la cote du TSX en décembre 2011. Aujourd'hui nous mettons sur pied l'unité Élément Capital afin de financer les gros équipements. Plus encore, se joignent à nous des personnes qui possèdent l'expérience et les antécédents professionnels qui permettront à Services financiers Élément de poursuivre une croissance soutenue sur le marché nord-américain. »

Services financiers Élément possède plus de 425 millions de dollars d'actifs. Sa stratégie de croissance soutenue consiste à augmenter sa pénétration des marchés, à multiplier les ententes avec les manufacturiers et distributeurs d'équipement, à pénétrer d'autres secteurs de l'équipement et à déceler des occasions d'acquisition et de nouveaux partenariats stratégiques susceptibles de renforcer et de diversifier les domaines d'expertise de l'entreprise. L'équipe de direction chevronnée d'Élément, sa situation financière saine, son accès à un financement fiable, ses capacités de montage financier à l'échelle nationale, sa solide expertise interne en matière de crédit-bail et sa capacité d'exécution rapide lui confèrent un grand avantage concurrentiel sur les marchés qu'elle sert.

À propos de Services financiers Élément

Services financiers Élément est une société de financement indépendante qui réalise des montages financiers, la gestion et le financement d'équipement par crédit-bail. Outre son expansion dans le secteur de la location de gros équipements au sein de son unité Élément Capital, Services financiers Élément propose également avec son autre unité d'affaires, Élément Financement, des montages pour financer de l'équipement dans des segments précis du marché du financement d'équipement de moyenne valeur par l'entremise de quatre groupes spécialisés qui œuvrent chacun à l'échelle nationale : industries et fabrication; transports et construction; soins de santé; et parcours de golf.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de quelque valeur mobilière que ce soit dans aucun pays.

LES TITRES DONT IL EST FAIT MENTION AUX PRÉSENTES NE SERONT PAS INSCRITS EN VERTU DE LA *SECURITIES ACT OF 1933* (LA « LOI DE 1933 ») DES ÉTATS-UNIS ET NE PEUVENT ÊTRE OFFERTS NI VENDUS AUX ÉTATS-UNIS OU À UNE PERSONNE AUX ÉTATS-UNIS S'ILS NE SONT PAS INSCRITS CONFORMÉMENT À LA LOI DE 1933.

N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE DISTRIBUÉ À DES AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI À ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS. TOUT NON-RESPECT DE CETTE RESTRICTION EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE VIOLATION DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES DES ÉTATS-UNIS.

Pour de plus amples renseignements :

Médias : **Gabrielle Collu**
gcollu@bcp.ca
514-943-6557

Investisseurs : **Jim More**
Vice-président du conseil et premier vice-président
416-386-1067, poste 219
Jmore@elementfinancial.ca

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives au sujet d'Élément et de ses activités. Ces déclarations se fondent sur les attentes et les opinions actuelles de la direction d'Élément quant à des événements futurs. Dans certains cas, les déclarations prospectives sont signalées par l'emploi de verbes comme « peut », « sera », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « avoir le possibilité de », « estimer », « croire » ou la forme négative de ces termes, ou d'autres expressions semblables destinées à désigner des déclarations prospectives. Les événements et circonstances à caractère prospectif dont il est fait mention dans le présent communiqué, y compris l'intention d'Élément d'accroître sa part du marché, d'étendre son réseau de fournisseurs, de procéder à une expansion verticale dans d'autres secteurs et d'évaluer d'autres possibilités d'acquisition, ainsi que l'utilisation prévue du produit tiré du placement privé, pourraient ne pas se concrétiser et être substantiellement différents en raison de facteurs de risque et d'incertitudes connus et inconnus touchant la société, y compris, de manière générale, les risques liés à l'industrie du financement d'équipement, aux facteurs économiques et aux marchés des actions, et beaucoup d'autres facteurs qui échappent au contrôle d'Élément. Nulle déclaration prospective ne peut être garantie. Les déclarations et les renseignements à caractère prospectif, par leur nature, reposent sur des hypothèses et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou les résultats sectoriels, soient substantiellement différents des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou implicites dans ces déclarations ou renseignements à caractère prospectif. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations ou aux renseignements à caractère prospectif. Sauf prescription contraire des lois sur les valeurs mobilières, les déclarations prospectives ne sont valides qu'à la date à laquelle elles ont été formulées et Élément ne s'engage nullement à rendre publique toute modification ou révision d'une déclaration prospective, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou pour toute autre raison.